

09/03/2009

La chasse aux étrangers

A la bibliothèque de Saint-Omer, je voulais consulter les archives de la fondation DEVYNCO. Mais, au lieu de la liasse attendue, je me suis retrouvé avec d'autres documents : la bibliothécaire n'avait pas pu décrypter ma demande. Je me suis donc retrouvé avec la première liasse des archives des Tables aux Pauvres. J'ai donc consulté ces archives. Quelques textes très intéressants sur la mise en place des Tables aux Pauvres à partir d'un édit de Charles Quint, qui n'était pas seulement roi d'Espagne, mais aussi comte d'Artois. Un texte intéressant trouvé avec un moteur de recherche du Net

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhef_0300-9505_1934_num_20_88_2700

Plusieurs documents ne concernent pas Saint-Omer, mais d'autres villes comme Arras ou Ypres (le manuscrit concernant Ypres est en flamand).

Ci-dessous un texte relatif à Saint-Omer (orthographe modernisée)

Les échevin connétable hommes de la connétablerie du Grand Marché feront visitation et recherche particulière de tous pauvres étrangers gens oisifs et mendiants qui sont présentement en la dite connétablerie.

Coucheront par écrit leurs noms, surnoms et âges avec note du lieu de leur nativité et dernière résidence

Depuis quel temps ils sont en la ville et nomément (?) en la dite connétablerie

Combien d'enfants ont les mariés

Feront commandement aux dits étrangers de sortir promptement la ville et banlieue avec leurs femmes, enfants et famille et d'y entrer pour y mendier ou résider sous peine de fustigation

Commandement sera aussi fait aux propriétaires ou occupeurs de maisons où st trouvent semblables étrangers de ... admettre ou loger iceux ou autre n'est du su et par ... exprès de Messieurs du Magistrat sous peine de bannissement

Continueront les dits échevin et connétable semblables visitation de trois mois à autre afin de purger la ville des dits étrangers brimbeurs et mendiants

Fait à St-Omer le 28 juillet 1603

Signatures de M. Jehan BONVOISIN, échevin, et de ? VARGELOT

(brimbeur : mot non trouvé dans les dictionnaires de la Bibliothèque; un article intéressant y est consacré sur le Net)

Aujourd'hui, c'es la traque aux sans-papiers.

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>